

TORCÉ-EN-VALLÉE

Sarthe, canton de Montfort-le-Gesnois, arrond. du Mans, 784 bab.

Église Notre-Dame. Petite ville située à 5,5 km au sud de Bonnétable et à 22 km au nord du Mans. Le toponyme apparaît dès le XI^e s. dans le cartulaire de Marmoutier dont dépendait alors le prieuré de Torcé (*ecclesia de Torciaco*, 1080) et dans le cartulaire de Saint-Vincent. Il apparaît ensuite dans le cartulaire de Vivoin, le prieuré de Torcé ayant été réuni au prieuré de Vivoin en 1241. L'église servait également à la paroisse. Un pèlerinage important à la Vierge est ici attesté depuis la fin du XIV^e s. et dès le XVI^e s. des paroisses entières viennent y prier. Le pèlerinage se développe aux XVII^e et XVIII^e s. et reprend au siècle suivant. Deux dates étaient particulièrement célébrées : la Visitation, le 2 juillet, appelée ici fête de la Juillette, et la Nativité de la Vierge, le 8 septembre, dite l'Angevine. Parallèlement au développement du pèlerinage l'église fut agrandie. On ajoute au XIV^e s. à l'église « romane » la tour qui abritait les cloches. Au XVI^e s., l'édifice fut considérablement trans-

Torcé-en-Vallée (Sarthe), église Notre-Dame.

1. Façade occidentale et clocher.

2. Façade sud

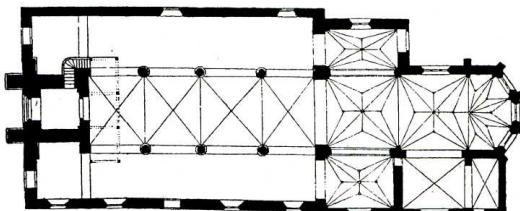
3. Plan, s. éch., n.s.n.d.



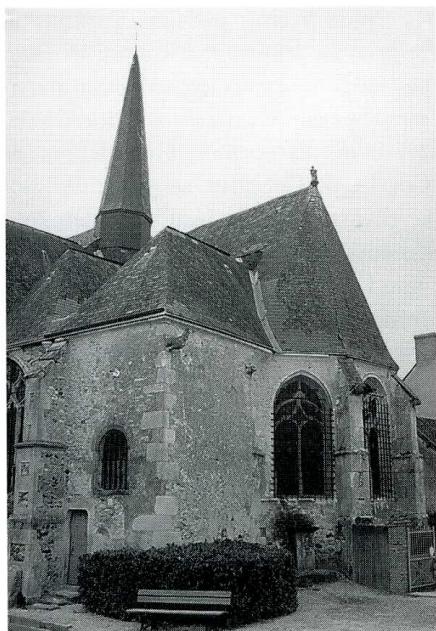
1



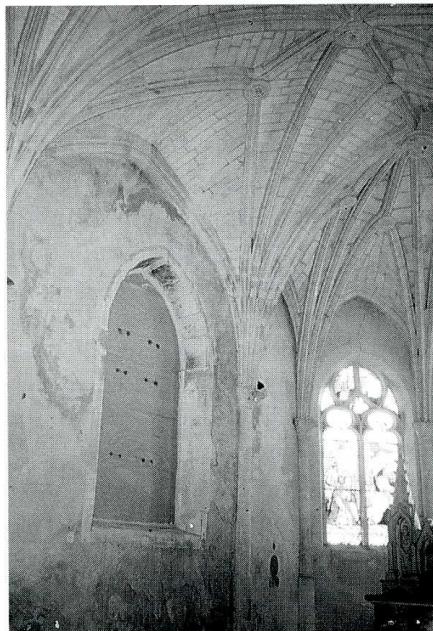
2



3



4



5

Torcé-en-Vallée (Sarthe), église
Notre-Dame.
4. Abside
5. Voûte à liernes et tiercerons
du chœur.

formé : la nef fut flanquée de deux bas-côtés et sur l'emplacement de l'ancien chœur furent construites deux travées de chœur et une abside à cinq pans. Deux chapelles furent également construites au nord et au sud de la première travée de chœur, formant ainsi un faux transept. Au XVII^e s. fut ajoutée au sud de la deuxième travée de chœur une chapelle. Elle fut prolongée au siècle suivant, à l'est, par une nouvelle sacristie.

De puissants contreforts à ressauts épaulent l'abside. Chacune des travées du bas-côté sud est couverte d'une charpente et d'une toiture perpendiculaires à l'axe de la nef principale, disposition qui, de l'extérieur, fait supposer l'existence d'autant de chapelles latérales. On entre dans l'édifice sous la tour à trois étages qui porte le clocher en charpente. La chambre haute du dernier étage du clocher est éclairée par une fenêtre à meneau datant de la fin du XV^e ou du XVI^e siècle. Le clocher est accosté au nord et au sud de deux corps de bâtiments couverts de toits à deux pans, le bâtiment sud étant légèrement plus important que celui du nord, et sa toiture étant plus élevée. Des fenêtres éclairent le premier étage qui forme tribune à l'intérieur. Au rez-de-chaussée ils ouvrent sur l'extérieur par deux portes symétriques du XVI^e s., dont l'encadrement orthogonal est souligné par une forte mouluration et un cordon en larmier. Quatre puissants contreforts épaulent le clocher. Au-dessus de la porte d'entrée a été placée une statue de la Vierge en terre cuite. A l'intérieur, la nef de cinq travées est séparée des bas-côtés par cinq piles rondes reposant sur une base octogonale. Au sud, le bas-côté est éclairé par quatre fenêtres en arc brisé dont trois sont divisées par un meneau à moulures prismatiques. Il existait encore à la fin du siècle dernier des fragments de vitraux anciens dans ces fenêtres. La nef est couverte d'une voûte en briques houardée au plâtre, elle remplace le lambris de chêne que l'abbé Tournesac supprima en 1850. Les deux bas-côtés ont conservé le leur. Les ouvertures qui éclairent le bas-côté nord ne sont pas antérieures au

XVII^e siècle. Le chœur de deux travées et l'abside à cinq pans sont couvertes d'une voûte à liernes et tiercerons du XVI^e siècle. La fenêtre qui éclaire au nord la deuxième travée de chœur est divisée par deux meneaux en trois compartiments. C'est là qu'a été placé en 1855 le remarquable vitrail de la Crucifixion. Il est parfaitement daté, ce qui est relativement exceptionnel en dehors de Paris, par un marché de 1520 : offert par Charles de Coesmes, seigneur de Lucé et de Bonnétable, il a été exécuté par le peintre verrier Jean Mauclerc, du Mans. La verrière actuelle regroupe des éléments appartenant à au moins deux grandes compositions, une Assomption et une Crucifixion ; il a fait l'objet d'un nettoyage et d'une remise en plomb récemment. Plusieurs autres baies du chœur possèdent encore des fragments de vitraux du XVI^e s. dont une représentation de saint Louis. Deux retables de bois à colonnes torses de 1638 ont été placés dans les chapelles qui cantonnent la première travée de chœur. Dans l'autel du chœur est conservée une partie du retable de la Dormition de la Vierge, bas-relief en pierre daté de 1531. Une Vierge à l'Enfant en pierre, du XVI^e s., a été placée au droit du pilier qui sépare le chœur de la nef du côté de l'Épître. La Sauvegarde de l'Art Français a accordé en 1995 une subvention de 38 000 F pour la restauration de la baie nord du chevet dans laquelle est présenté le vitrail de Jean Mauclerc.

L. Froger, « La paroisse et l'église Notre-Dame de Torcé » dans *Revue historique et archéologique du Maine*, 1898, pp. 26-50 et 189-222.

Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. *Les vitraux du Centre et des pays de Loire*, Paris, 1981.

X. Brillant, La Juillette, Notre-Dame de Torcé, Beaufay.

F. B.